



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Date de convocation 20 août 2018</p>	<p>L'an deux mil dix-huit Le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures Le Conseil Municipal légalement convoqué (article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales) s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Claude JAMET, Maire</p>
<p>Date d'affichage de l'ordre du jour 25 septembre 2018</p>	<p>En exercice : 18</p> <p>Étaient présents : Claude JAMET, Michèle DEMARIA, Maryline DRINKINE, Cendrine FROMAGER, Orlando JARDIM-VIEIRA, Segundo COFRECES, Michèle GROSSET, Alain FOURNIER, Benoît CLAVELOU, Emmanuelle BERCIS, Francis OSPITAL (11)</p>
<p>Nombre de Conseillers</p> <p>En exercice : 18</p> <p>Présents : 11</p> <p>Votants : 15</p>	<p>Absents ayant donné pouvoir : Michel RODRIGUES ayant donnée pouvoir à Francis OSPITAL, Sébastien MASSE ayant donné pouvoir à Cendrine FROMAGER, Caroline SIMON ayant donné pouvoir à Michèle GROSSET, Charlotte DOS SANTOS ayant donné pouvoir à Claude JAMET, (4)</p> <p>Absents excusés : Casimir WROBEL, Juliette GUIRAL (2)</p> <p>Absente : Magali BORG (1)</p> <p>Cendrine FROMAGER a été élue secrétaire de séance.</p>

ORDRE DU JOUR	
2018/5.3/63	Désignation du secrétaire de séance et lecture des pouvoirs
2018/5.5/64	Approbation du procès-verbal de la séance du 10 avril 2018
2018/5.4/65	Compte rendu des décisions
2018/3.3/66	Fixation du loyer du cabinet médical
2018/7.1/67	Fixation du tarif étude surveillée
2018/7.5/68	Subvention exceptionnelle pour le projet 4L TROPHY
2018/8.4/69	Mise en place d'un service public de Vélos à Assistance Electrique sur le territoire
2018/8.5/70	Approbation d'une convention Fonds de Solidarité Logement
2018/4/71	Bons d'achats offerts au personnel pour Noël
2018/5.7/72	Mise à jour des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Nemours
Remerciements	
Informations	
Questions diverses	

2018/5.3/63 Désignation du secrétaire de séance et lecture des pouvoirs

Le Conseil,

DESIGNE Cendrine FROMAGER en qualité de secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le Conseil des pouvoirs remis pour cette séance :

- Michel RODRIGUES donne pouvoir à Francis OSPITAL
- Sébastien MASSE donne pouvoir à Cendrine FROMAGER
- Caroline SIMON donne pouvoir à Michèle GROSSET
- Charlotte DOS SANTOS donne pouvoir à Claude JAMET

2018/5.5/64 Approbation du procès-verbal de la séance du 10 avril 2018

Le Conseil,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le procès-verbal du 19 juin 2018

2018/5.4/65 Compte rendu des décisions

Le Maire,

Informe le Conseil,

D/2018/7/58 portant acceptation d'une indemnisation pour le sinistre d'un véhicule

Accepte le solde de l'indemnité de mille six cent vingt-quatre euros suite au sinistre du véhicule MITSUBITCHI

D/2018/7/59 portant acceptation d'une participation financière pour le transport organisé par le syndicat CGT du centre hospitalier sud 77

Accepte la prise en charge à hauteur de 50 euros d'une partie de la facture de 500 euros TTC adressée au syndicat CGT du CENTRE HOSPITALIER SUD 77 par la société CARS BLUES pour une manifestation organisée à LIEUSAINTE le 28 juin 2018

D/2018/3.5/60 portant validation d'un bail professionnel pour une esthéticienne

Valide un bail d'une durée de trois ans renouvelable, à compter du 1er septembre 2018 au nom de Madame BROUSSE Sophie, pour un loyer fixé à 250 euros hors charges

D/2018/1.6/61 portant attribution du marché pour la restauration scolaire

Attribue le marché pour la restauration scolaire à l'entreprise API RESTAURATION représentée par Monsieur le Directeur Régional Didier DELVA et située Parc A10 Sud-Ouest 17 rue Copernic 41260 LA CHAUSSEE ST VICTOR

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

D/2018/1.6/62 portant attribution du marché pour la reconstruction des courts de tennis

Attribue le marché pour la reconstruction des courts de tennis à l'entreprise SLAMCOURT située 11 rue des Cigognes 67960 ENTZHEIM

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

2018/3.3/66 Fixation du loyer du cabinet médical

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE un loyer de 500 euros mensuels pour le cabinet médical situé 1 rue du Gâtinais

2018/7.1/67 Fixation du tarif étude surveillée

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE le tarif de l'étude surveillée pour l'année scolaire 2018/2019 à 2 euros la séance pour un élève

FIXE le taux de rémunération des heures supplémentaires effectuées par l'enseignant, au titre de « professeur des écoles classe normale » pour l'année 2018/2019 à :

22,26 € pour une heure d'enseignement
20,03 euros pour une heure d'étude surveillée
10,68 euros pour une heure de surveillance

2018/7.5/68 Subvention exceptionnelle pour le projet 4L TROPHY

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité hormis 1 voix exclue du vote,

Article 1

ATTRIBUE une subvention exceptionnelle d'un montant de mille cinq cent euros à l'association L'AGROS'4L pour la préparation du raid 4L TROPHY

Article 2

DIT que les crédits sont disponibles au budget, chapitre 67

2018/8.4/69 Mise en place d'un service public de Vélos à Assistance Electrique sur le territoire

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DONNE SON ACCORD pour la mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique sur le territoire de Bagneaux sur Loing

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes décisions utiles à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les actes et documents relatifs à cette fin.

2018/8.5/70 Approbation d'une convention Fonds de Solidarité Logement

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1

APPROUVE les modalités de la convention d'adhésion au Fonds de Solidarité Logement.

Article 2

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention pour l'année 2018

2018/4/71 Bons d'achats offerts au personnel pour Noël

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er :

ALLOUE à chaque agent communal parent d'un enfant ou plusieurs âgés de moins de 15 ans au 31 décembre 2018 un bon d'achat de 80 € par enfant et ce au titre de Noël 2018

Article 2 :

RECONDUIT l'établissement CARREFOUR comme fournisseur

Article 3 :

DIT QUE la dépense est inscrite au budget unique 2018

2018/5.7/72 Mise à jour des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Nemours

Monsieur le Maire explique au Conseil que les statuts de la CCPN ont, par délibération du 14 juin 2018, adoptée à l'unanimité, fait l'objet de modifications de forme :

- ✓ Article V : Compétences supplémentaires : Actions relatives à la rivière le Loing :

Deux points de cette compétence, à savoir « la défense contre les inondations » et « la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines » sont déjà inclus dans la compétence obligatoire GEMAPI mentionnée aux items 1°, 2°, 5° et 8° de l'article L211-7 du code de l'environnement. Ces points doivent donc être retirés des statuts car ils constituent un doublon avec GEMAPI.

- ✓ Article VI : il est nécessaire d'ajouter à la phrase « le Conseil communautaire élit en son sein, au scrutin secret, après chaque renouvellement général des Conseils municipaux... la motion « **et à chaque fois que le mandat du Président prend fin...** ».

Conformément à l'article L5211-5 du CGCT, les statuts modifiés doivent faire l'objet d'une approbation par les conseils municipaux des communes composant la Communauté de communes, dans un délai de 3 mois, à la majorité qualifiée renforcée.

Le conseil municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte les 2 modifications présentées ci-dessus des statuts de la Communauté de communes du Pays de Nemours.

REMERCIEMENTS / INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 19h50.

Le Maire,
Claude JAMET

